

Le Cabaret la crèche, un divertissement agréable à deux pas de chez-vous !

Visiter notre site internet afin de découvrir nos nombreux choix de spectacles! Billetterie en ligne : www.cabaretlaacreche.com



**BRUNCH DU
DIMANCHE**

A VOLONTÉ 26,95 \$+ TX TOUS
LES DIMANCHES ET LES LUNDIS
FÉRIÉS / MIMOSA GRATUIT

**DIMANCHE
COUNTY**

DÈS 14 H

**LES MERCREDIS
FONDUE POUR 2**

59,99 \$ + TX

**LES SACRÉS JEUDIS
COUNTRY**

SPAGHETTI / SMOKED MEAT 10 \$
+TX

SOUPER SPECTACLE
ÉVÉNEMENTIEL
PARTY CORPORATIF
MARIAGE
ANNIVERSAIRE
LOCATION DE SALLE
SERVICE DE TRAITEUR

641, RUE PRINCIPALE
ST-CLEOPHAS-DE-BRANDON
450-803-1311
Info@cabaretlaacreche.com

Merci à toute ma clientèle ! Au plaisir de vous recevoir 😊

Sandra Allard 😊

ENTRE-NOUS

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON
#2 - 2025, Vol 27



SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

Bureau municipal : 750 Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, J0K 2A0

Téléphone : 450-889-5683 poste 6600

Site internet : <http://www.st-cleophas.qc.ca>

Facebook : Municipalité de St Cléophas de Brandon

Direction Générale : **Catherine Gagnon**

courriel: dg@st-cleophas.qc.ca

Centre d'action bénévole Brandon : 450-835-9033

Centre sportif et culturel Brandon : 450-835-1454

Inspecteur, urbanisme et environnement : tél:450-836-7007

courriel : urbanisme@st-cleophas.qc.ca

Sécurité Incendie de la MRC de D`Autray : 450-836-7007 poste 2550

Permis de feu : 450-836-7007 poste 2510

Service Transport : (Transport adapté, Taxibus, Transport en commun) : 450-835-9711

CONSEIL MUNICIPAL

Audrey Sénéchal	Mairesse
Olivier Plante	Conseiller #1
Michel Allard	Conseiller #2
Line Rondeau	Conseillère #3
Gilles Côté	Conseiller #4
Marie-Josée Bibeau	Conseillère # 5
Bernard Coutu	Conseiller #6

Urgence / Pompier: 911

Info-Transport : 511

Info-Santé : 811

Tel-Aînés : 1 877-353-2460

Nouveau défibrillateur à la disposition des citoyens

Dans le cadre du Plan quinquennal d'organisation des services préhospitaliers 2025-2030 du CISSS de Lanaudière, l'établissement met de l'avant l'importance d'une réponse citoyenne rapide en cas d'arrêt cardiorespiratoire. L'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), combinée à la réalisation de manœuvres de réanimation, peut faire toute la différence avant l'arrivée des premiers répondants et des services ambulanciers.

Dans cette optique, le CISSS de Lanaudière a récemment fait l'acquisition de plusieurs DEA afin de les **déployer dans les communautés** et ainsi favoriser un **accès rapide** pour la population de la région.

La **Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon** a eu la chance d'obtenir **gratuitement** l'un de ces appareils. Le **DEA est maintenant installé sur la devanture du bâtiment municipal (porte principale)**, accessible en tout temps pour toute situation d'urgence.

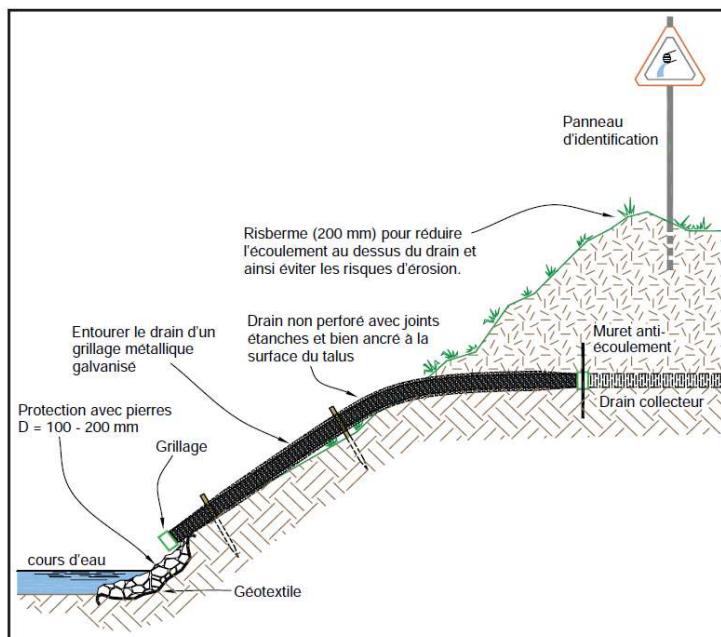


Sorties de drains – Nouvelle norme à respecter

Une sortie de drain située dans un talus doit être aménagée conformément aux critères suivants, tel que prévu au règlement numéro 72-4 modifiant le règlement de construction municipal :

- La pierre de protection doit être composée d'un mélange de pierre de champ de 100 à 200 mm de diamètre ou de pierre de carrière de 50 à 150 mm.
- Une membrane géotextile doit recouvrir le talus sur toute la superficie de la zone à protéger. Celle-ci doit être de type Texel 7609 ou 7612 ou Soléno TX-90 ou TX-170, ou un équivalent approuvé. La membrane doit être installée à la base du talus, au niveau de la clef d'ancrage, en remontant le talus. À la rencontre du drain, une ouverture en forme de « + » doit être pratiquée pour permettre son insertion, puis la membrane est fixée autour du tuyau à l'aide d'un ruban adhésif approprié.
- La section du drain visible à la surface du talus doit être non perforée et solidement fixée à la surface. La sortie et la protection s'effectuent à l'extrémité du collecteur, au pied de la pente.
- Un grillage métallique doit être installé autour du drain afin d'en assurer la sécurité et la durabilité.

Ces nouvelles dispositions visent à uniformiser les pratiques, réduire l'érosion et protéger les infrastructures municipales.



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une immense gratitude que je vous adresse ces quelques mots. Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez renouvelée lors des récentes élections municipales. Votre confiance nous honore profondément et nous motive à poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années.

Les quatre prochaines années seront marquées par la continuité, le rayonnement de notre beau village, le travail bien fait, la poursuite dans nos efforts pour améliorer la qualité de vie de nos citoyens, soutenir nos familles et nos aînés, et protéger notre environnement. Ensemble, nous bâtissons une communauté toujours plus dynamique, inclusive et fière de ses racines.

Je souligne régulièrement la qualité exceptionnelle et conviviale de notre communauté. Vous êtes des citoyens en or!

C'est un réel plaisir de travailler pour vous et avec vous tous!

Je tiens également à saluer le dévouement de toute l'équipe municipale et des bénévoles qui contribuent, jour après jour, au bien-être de notre collectivité. Je profite de l'occasion pour souligner l'engagement depuis plus de 20 et 25 ans de certains de vos élus!

Encore une fois, merci pour votre confiance et votre appui. C'est un privilège de pouvoir continuer à vous servir et à représenter notre belle municipalité.

Le temps des fêtes approche à grands pas, que cette période soit remplie de sérénité, de santé et de bonheur. Je vous transmets mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026!

Avec toute ma reconnaissance,

Votre Mairesse, Audrey Sénéchal

PETITS PAS ET GRANDS CŒURS

À Saint-Cléophas-de-Brandon, nous aimons faire les choses différemment, tout en restant à l'écoute des besoins de notre communauté. C'est avec un immense sentiment de fierté que nous pouvons enfin vous annoncer le lancement de notre magnifique projet : « **Petits Pas et Grands Cœurs** » !

Ce projet unique reflète notre riche mémoire collective, notre grande capacité d'accueil et, surtout, notre force en matière d'inclusion et d'acceptation de la différence.

👉 Un pôle intergénérationnel et inclusif dans notre centre communautaire

Nous sommes enchantés de vous présenter le projet **“Petits pas et grands cœurs”**. Ce projet s'articule autour de deux locaux distincts :

1. Un local sera dédié à l'Association des personnes handicapées de Brandon (APH).
2. L'autre local accueillera un service de garde éducatif en communauté et en entreprise.

C'est cette cohabitation ingénieuse et voulue qui permet de prioriser l'inclusion et d'ouvrir la voie à une nouvelle génération qui apprendra à bien vivre avec la différence. Notre service de garde éducatif aura une capacité d'accueil de 12 petits pas (enfants), et la priorité sera accordée aux familles de Saint-Cléophas-de-Brandon.

Initialement prévu pour 2026, diverses circonstances ont permis d'accélérer nos démarches et de concentrer les travaux en 2025 !

SALLE IDÉFIX

Bienvenue à la Salle Idéfix : Votre nouveau lieu de partage et de divertissement!

Nous sommes extrêmement fiers de vous annoncer la métamorphose de notre ancienne bibliothèque. Grâce au précieux soutien de la subvention PAC RURALES (Soutien aux projets structurants), cet espace a été complètement repensé et converti pour devenir la **Salle Idéfix** : un véritable lieu de partage et de divertissement pour toute notre communauté!

Un concept novateur pour toutes les générations

La Salle Idéfix est bien plus qu'une simple salle; c'est un lieu de rencontre, de détente et de multiples possibilités, conçu pour les citoyens de **tous les âges**.

Que vous souhaitiez étudier, vous amuser ou simplement vous détendre, vous y trouverez votre compte grâce à plusieurs zones aménagées : Coin café, coin lecture, jeux de société, coin enfant, dessin, table de travail et cahier d'apprentissage pour les étudiants et les projets personnels, WIFI disponible, télévision. Un lieu de repos pour une pause bien méritée!

⌚ **Le concept « Donne, prends et rapporte »** : Vous pouvez partager des livres, des jeux ou des objets, favorisant l'échange et l'esprit communautaire.

La Salle Idéfix est l'endroit **idéal** pour se rassembler, échanger des idées, rire et apprendre. Venez découvrir votre nouvel espace communautaire!



Adoption de la Politique MADA – Une municipalité fière et engagée envers ses aînés 🎉🎉

La Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon est fière d'annoncer l'adoption officielle de sa **Politique MADA (Municipalité amie des aînés)**, lors de la séance du conseil municipal tenue en octobre dernier.

Cette démarche s'inscrit dans notre engagement collectif envers le mieux-être, la participation et l'inclusion de nos aînés. La politique MADA représente bien plus qu'un simple programme : c'est une vision bienveillante et durable de notre avenir, où chaque citoyen, peu importe son âge, trouve sa place et contribue pleinement à la vie communautaire.

L'annonce officielle de cette politique aura lieu lors de la Journée civique 2025, qui se tiendra le 7 décembre prochain. Ce sera l'occasion de souligner cette belle étape et de célébrer ensemble les valeurs de solidarité et de respect qui animent notre communauté.



Nous tenons à souligner l'apport essentiel de notre directrice générale, l'ouverture d'esprit de vos élus ainsi que la participation remarquable de nos fournisseurs collaboratifs dans la réussite de ce projet

👉 Notre projet, un modèle salué par le Ministère

Notre concept novateur a d'ailleurs été souligné positivement au Ministère de la Famille. Cette formule de cohabitation est perçue comme un geste fort qui illustre notre engagement envers l'inclusion, offrant un environnement unique pour nos enfants.

31 Prochaines étapes

À l'heure d'écrire ces lignes, nous ne pouvons pas encore confirmer la date d'ouverture officielle du service de garde, mais elle est théoriquement prévue pour janvier ou début février 2026 !

Primeur pour les familles intéressées : Lors de la prochaine journée civique, vous aurez la chance de rencontrer les deux intervenantes qui assureront le service de garde. N'oubliez pas, la priorité sera donnée aux citoyens de Saint-Cléophas-de-Brandon.

Au plaisir de voir nos petits coeurs grandir avec de grands pas !

Voici une photo de membres de l'APH ainsi que la directrice Peggy Lebel



Centre sportif Communautaire Brandon

Les travaux devraient être terminés au printemps 2026. Certains plateaux seront accessibles durant les travaux. De plus, en théorie, l'aréna devrait reprendre ses activités vers la fin janvier 2026, quelle bonne nouvelle!

Pour demeurer à l'affut des développements, vous pouvez aller directement sur le site internet :

https://www.facebook.com/search/top?q=centre%20sportif%20et%20culturel%20de%20brandon&locale=fr_CA



Centre aquatique
Desjardins
Caisse du Nord de Lanaudière

Ouverture reportée

Nous vous informons que l'ouverture du Centre aquatique Desjardins du nord de Lanaudière est désormais prévue pour mai 2026.

⚠ Cette date pourrait varier selon l'évolution des travaux.

*Merci de votre compréhension et de votre patience.
Nous avons hâte de vous accueillir!*



Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook afin de rester informé des mises à jour et des annonces officielles.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025-2029

La Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon est fière d'annoncer les résultats des élections municipales tenues le 2 novembre dernier.

C'est avec une grande satisfaction que nous soulignons que tous les élus ont été désignés par acclamation, témoignant ainsi de la confiance et de l'unité de notre communauté envers ses représentants.

👉 Notre équipe dévouée pour le rayonnement de St-Cléophas

Votre Conseil Municipal est déjà au travail et est plus que jamais uni et déterminé à faire rayonner notre belle municipalité. Nous sommes impatients de concrétiser de beaux petits projets qui enrichiront la vie de nos concitoyens et maintiendront notre qualité de vie exceptionnelle.

Voici les membres de votre Conseil Municipal pour le prochain mandat :

- Audrey Sénéchal, mairesse
- Olivier Plante, conseiller
- Michel Allard, conseiller
- Line Rondeau, conseillère
- Gilles Côté, conseiller
- Marie-Josée Bibeau, conseillère
- Bernard Coutu, conseiller

Nous remercions tous les citoyens pour cette belle marque d'appui et nous nous engageons à servir la communauté avec passion et dévouement au cours des prochaines années.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

La Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon a besoin de vous! ❄️

L'hiver approche et nous souhaitons que notre belle patinoire puisse faire le bonheur de tous encore cette année! 🎾❄️

Pour ce faire, nous sommes à la recherche de bénévoles motivés pour participer à l'entretien de la patinoire durant la saison hivernale. Un petit coup de main collectif permettra à toute la communauté, petits et grands, de profiter pleinement de ce lieu de rassemblement!

Si vous avez un peu de temps à offrir ou que vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous au bureau municipal ou par message privé. 450-889-5683 ou encore par courriel dg@st-cleophas.qc.ca

Nous tenons également à remercier chaleureusement tous les bénévoles des années précédentes pour leur temps, leur dévouement et leur belle contribution à la vie communautaire. 🌟

Merci à tous pour votre précieuse collaboration et votre esprit d'équipe!



Alertes citoyennes

Saviez-vous que vous pouvez vous inscrire en ligne sur le portail citoyen ?

Cauca est un logiciel d'alertes citoyennes qui facilite le contact rapide avec les citoyens, et ce, en cas de besoin. Que ce soit pour une urgence publique, des travaux routiers ou tout autres alertes nécessaires.

Vous pouvez vous inscrire via le lien suivant
<https://portailcitoyen.cauca.ca>

Ensuite, vous cliquez sur : INSCRIVEZ-VOUS

Vous pouvez également contacter directement le bureau municipal pour vous inscrire et la personne responsable pourra faire l'inscription pour vous par téléphone au 450-889-5683

**Alertes et
notifications de
masse**

NOUVEAU SITE INTERNET



C'est parfois difficile
de trouver les bons mots.

Besoin d'aide ? Appelez-nous !

1 866 APPELLE

1 866 277-3553
ouvert 24/7



Centre de prévention
du suicide de Lanaudière

LIGNE D'INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE 24/7

Le 1 866 APPELLE est le numéro de la ligne d'intervention téléphonique provinciale en prévention du suicide. Chaque appel est transféré automatiquement à la ressource mandatée pour le territoire d'où il provient. Dans Lanaudière, c'est au Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) que revient ce mandat.

En tout temps, lorsque vous joignez la ligne d'intervention téléphonique, vous obtenez le soutien d'un intervenant formé et capable de :

- S'assurer que l'appelant ne représente pas un danger pour lui-même ou pour autrui;
- Aider l'appelant à désamorcer et résoudre la crise de façon adéquate;
- Offrir du soutien et de l'information à l'entourage d'une personne en détresse et aux intervenants qui en expriment le besoin;
- Offrir du soutien aux personnes endeuillées par suicide;
- Soutenir l'appelant, l'informer, raviver l'espoir, etc.



💻 Notre nouveau site Internet est en ligne! Plus simple, plus efficace!

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de notre toute **nouvelle plateforme Web!** Désormais, l'information municipale est à portée de clic grâce à un site Internet entièrement repensé pour votre **facilité d'utilisation**.

Ce qui change pour vous :

- **Navigation simplifiée** : L'architecture du site est plus logique et plus intuitive. Trouver les procès-verbaux, les règlements ou les horaires n'a jamais été aussi simple!
- **Design épuré** : Le nouveau site est clair, moderne et facile à consulter sur tous vos appareils (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents).

Ce projet a été réalisé à très **moindre coût** et nous permet d'optimiser la gestion de l'information. Grâce à cette nouvelle structure, la mise à jour des informations par l'équipe municipale est maintenant beaucoup plus **rapide et facile**. Vous avez donc l'assurance de toujours trouver les **informations les plus récentes** concernant votre municipalité.

Nous vous invitons à visiter sans tarder notre nouveau site : <https://st-cleophas.qc.ca>

St-Cléophas-de-Brandon

Accueil Municipalité Visiteurs Contact

ALERTE

Journée civique 2025 - Dimanche 7 décembre 2025 au Cabaret la crèche

VOTRE PISCINE EST-ELLE RÈGLEMENTAIRE?

Si vous êtes propriétaire d'une piscine ou d'un spa, **vous devez** vous assurer de mettre votre installation aux normes, en conformité avec le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-3.1.02,%20r.%201) : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-3.1.02,%20r.%201>

AVIS – Échéance pour se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Le 19 septembre 2025, la ministre des Affaires municipales a **annoncé son intention** de reporter d'au moins un an l'échéance concernant la conformité au *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* à l'égard des installations qui étaient auparavant exemptées, c'est-à-dire les piscines installées avant le 22 juillet 2010.

Cette obligation s'applique à tous les propriétaires de piscine et de spa de 2000 litres et plus, incluant ceux qui en ont fait l'installation avant 2010.

Comment savoir si ma piscine ou mon spa est conforme et sécuritaire?

Quelques outils en ligne sont disponibles pour vous aider à déterminer si votre piscine ou votre spa est sécuritaire et conforme à la réglementation en vigueur. : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>



Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. Il est important d'être prêt à rester à votre domicile en assurant votre bien être et votre sécurité, tout en étant capable de partir rapidement en cas de besoin.

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps dans votre domicile les éléments essentiels pour subsister pendant au moins les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez ces éléments dans un endroit pratique et facile d'accès. Idéalement, concentrer le maximum d'éléments au même endroit avec la mention « trousse d'urgence » et entreposez-les correctement (par exemple, dans des bacs ou des étagères). Si vous avez des enfants, informez-les d'où se trouvent les éléments d'urgence au cas où ils seraient seuls à la maison. Vérifiez chaque année que le contenu est adéquat pour répondre à vos besoins, remplacez les piles et les réserves d'eau si nécessaire, ainsi que les aliments non périssables périssés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de recharge;
- Lampe frontale ou de poche — piles de recharge ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

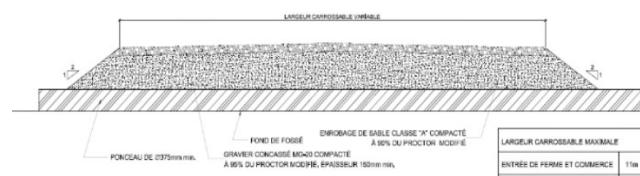
Norme de conception et d'installation de ponceaux et de construction et entretien des entrées charretières (Règlement 215-2025)

Les ponceaux doivent être composés de résine de polyéthylène haute densité ou équivalent d'une résistance 320 KPa approuvé par un ingénieur ou du responsable municipal, de la qualité et de la classe requises, selon les normes pour les ouvrages standard de voirie et doivent toujours être installés sur un coussin de 150 mm de pierre concassée, parfaitement alignés et joints. Ils doivent être d'une longueur minimale de douze mètres (12 m) et d'un diamètre minimal de 450 mm et installés conformément au plan intitulé « Installation type d'un ponceau d'entrée charretière » annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante en tant qu'annexe A.

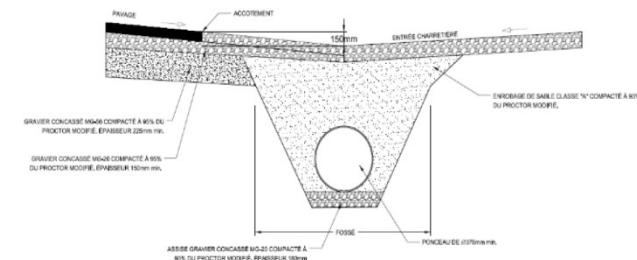
Si des entrées charretières doivent traverser les fossés de la rue, des ponceaux composés de résine de polyéthylène haute densité ou équivalent approuvé par le responsable municipal, doivent être installés à tous les endroits où un écoulement d'eau permanent ou saisonnier le justifie. Le diamètre de ces ponceaux ne doit pas être inférieur à 450 mm et la longueur d'eau moins six mètres (6 m).

Les ponceaux doivent être installés conformément au plan intitulé « Installation type d'un ponceau d'entrée charretière »

SECTION TYPE D'UN PONCEAU D'ENTRÉE CHARRETIÈRE



INSTALLATION TYPE D'UN PONCEAU D'ENTRÉE CHARRETIÈRE



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON